

Hommage à Caroline Grandjean - déclaration intersyndicale

Le 1er septembre, toute la communauté enseignante a ressenti une immense tristesse et une très forte colère à la découverte du suicide de notre collègue Caroline Grandjean, victime depuis plusieurs années de harcèlement, d'injures et de menaces à caractère lesbophobe, sur son lieu de travail.

Cette tragédie nous rappelle à quel point la haine et les violences à l'égard des personnes LGBTQIA+, peuvent faire des ravages au cœur de notre société et au sein de notre Ecole. En 2025, l'homophobie tue et c'est insupportable.

Nos organisations syndicales parisiennes siégeant en CSA ce jeudi 16 septembre expriment leur profond soutien aux proches et aux collègues de Caroline Grandjean. Elles exigent que la lumière soit faite, au sein de notre institution, sur ce qui a abouti à un tel geste et sur les responsabilités de notre employeur dans la protection de notre collègue, face à ces agressions répétées dans le cadre de ses fonctions.



DECLARATION LIMINAIRE de la FSU au CSA du 16 septembre 2025

Malgré la chute du gouvernement Bayrou le 8 septembre, le projet de budget présenté en juillet reste sur la table.

Nous ne voulons ni du budget Bayrou, ni de tout autre budget qui serait soutenu par les mêmes orientations libérales et austéritaires. C'est d'un tout autre budget que notre pays a besoin, un budget de justice sociale et environnementale, qui renforce les services publics, les agent-es qui les font vivre au quotidien, et les leviers de redistribution des richesses.

Les mobilisations massives du 10 septembre ont montré la profonde colère, que la FSU partage, face aux effets de la politique antisociale portée par les gouvernements successifs. La FSU condamne avec force la violente répression des

manifestant-es par les forces de l'ordre à Paris. Nous avons été particulièrement ému-es et choqué-es par l'intervention inconsidérée des forces de l'ordre devant une école maternelle du 20e au moment de l'ouverture de l'école. Personnels, parents d'élèves et surtout enfants se sont retrouvés dans un nuage de gaz lacrymogènes. L'Académie a-t-elle pu prendre contact avec le Préfet pour éclaircir les circonstances de cette intervention et exiger qu'une telle situation ne se reproduise pas ?

La FSU, avec les autres organisations syndicales unies, appelle les personnels à poursuivre la mobilisation et à être massivement en grève le 18 septembre prochain pour exiger un autre budget, juste et redistributif, et qui garantisse les moyens à la hauteur des missions des services publics.

Nous allons connaître d'ici quelques jours ou quelques semaines, le nom de notre nouveau-elle ministre de l'éducation. Ce ne sera que le-la 7e en 3 ans...

Notre ministère et ses occupant-es n'ont pas été avares ces dernières années, d'idées et de réformes, pour tordre et abîmer toujours plus le fonctionnement du service public d'éducation : Pacte, évaluations nationales standardisées, loi Rilhac, réforme du lycée professionnel, réformes multiples de la formation initiale, Choc des savoirs, profilage des postes...

Depuis plusieurs années, les ministres passent, les problèmes restent. Aucune de ces réformes n'a eu pour effet d'améliorer la qualité du service public d'éducation. Les coupes budgétaires, le gel des salaires, les suppressions de postes... laissent l'école publique à l'os. L'ambition de notre école à faire réussir tous-tes les élèves ne tient qu'à la détermination quotidienne des personnels, malgré leurs difficultés croissantes.

Points 2nd degré

Dans les collèges, la baisse de la démographie parisienne n'empêche pas les classes d'être surchargées à cause du nombre de classes supprimées par la direction de l'académie : 31 élèves en espagnol et en latin au collège Gambetta, on dépasse les 25 élèves en REP à Camille Claudel avec les inclusions UPE2A.

Un groupe de travail sur les moyens et la carte des collèges parisiens est prévu sur le calendrier, nous souhaitons que l'Académie travaille en transparence et réitérerons que les effectifs par classe sont trop lourds : la baisse démographique devrait servir à améliorer les conditions de travail et d'enseignement !

En lycée aussi, la question des effectifs est aussi prégnante : le lycée Colbert s'est mis en grève à la rentrée pour le respect du capage des classes de seconde à 32 ; à Voltaire le capage à 30 est dépassé avec des classes de seconde à 32 ; à Paul Valéry 29 élèves en première STI2D ; 36 en première générale et 31 en STL, un groupe de maths expertes à 40 à Pierre-Gilles de Gennes ; 9 secondes à 36 et 1 à 37 à Jules Ferry, plusieurs secondes à 36 aussi à Arago, 37 élèves en seconde à Janson-de-Sailly... 35 élèves par classe devient la norme, et ce seuil est même souvent dépassé, même au lycée Bergson ! Le surbooking amène même à 42 élèves en BTS à Louis Armand.

Les équipes ont également découvert la nouvelle politique d'austérité de la région : refus de renouveler les postes informatiques dans les lycées au prétexte que les secondes sont maintenant dotés d'un ordinateur portable, baisse drastique de la dotation pour le renouvellement des manuels numériques et incitation à utiliser les manuels granulaires malgré les retours nombreux sur leur pauvreté et leur manque de praticité. Pour des manuels papiers, la réponse est de prendre sur les fonds propres de l'établissement alors que la Région prévoit un nouvel écrêtage pour les établissements qui ont des réserves jugées suffisantes.

Des pressions sur l'évaluation des élèves se font jour avec la réactivation du PLE en lycée imposé sans concertation par la Ministre à la veille de son départ, et même dans certains collèges avec la nouvelle prise en compte du contrôle continu.

Points 1er degré

Concernant le 1er degré, la FSU-SNUipp Paris fait le constat d'une rentrée plutôt fluide, comparée aux années précédentes concernant notamment les affectations et l'organisation des temps partiels, et qui a permis une certaine sérénité dans les écoles pour permettre aux personnels de se concentrer sur leurs missions essentielles auprès des élèves et des familles. Après les années difficiles que nous avons connu, il nous parait important de le souligner. Cela tient sûrement à un travail important dans les services et à une certaine stabilité dans les équipes du rectorat. Nous formons le souhait que le cadre construit pour mener à bien ces opérations sera pérenne tant pour l'année qui s'ouvre que pour les suivantes.

Malgré cela, nous constatons encore dans de nombreuses écoles des manques d'AESH, y compris pour des élèves notifiés pour un accompagnement individuel de 24h ! Quelles actions sont mises en place dans l'Académie pour que le droit des élèves en situation de handicap soit enfin respecté ?

En parlant de la rentrée, la FSU-SNUipp Paris rappelle son exigence que toutes les vacances d'emplois soient pourvues par le recrutement des lauréat-es inscrit-es sur la liste complémentaire du CRPE. À ce titre, nous renouvelons notre indignation du recrutement d'enseignant-es contractuel-es par le biais de l'association "le Choix de l'école". Outre la priorisation du recrutement d'enseignant-e fonctionnaire stagiaire, qui devrait prévaloir selon nous, l'appui du rectorat de Paris sur cette association est un point qui nous préoccupe. Le champ d'action de cette association, c'est-à-dire le recrutement, la formation initiale, l'accompagnement à la prise de poste et la formation continuée, sont des compétences de l'employeur, et une prérogatives de l'éducation nationale. L'externalisation de ces compétences est non seulement inadmissible mais dangereuse.

Autre sujet d'actualité en cette rentrée, le maintien du régime parisien de décharge de direction. La FSU-SNUipp Paris a rencontré Monsieur Bloche dernièrement. Il s'est montré rassurant sur l'issue prochaine des discussions menées depuis le mois de mars entre le Rectorat et la Ville. Il nous a affirmé qu'une convention devrait être à nouveau signée, pérennisant le régime parisien de décharges complètes de direction pour toutes les écoles à partir de 5 classes. Il s'est en revanche montré prudent sur le calendrier, en nous disant son souhait que cela aboutisse à l'automne. Pouvez-vous confirmer ses dires sur cette future convention ? Pouvez-vous nous dire combien d'années elle couvrira ? Sa signature pourra-t-elle être finalisée avant novembre ?

Concernant la carte scolaire du 1er degré, point à l'ordre du jour de ce CSA : nous vous l'affirmons aujourd'hui, les écoles parisiennes ne pourront pas supporter une année supplémentaire d'austérité ! La perte de centaines de postes depuis trois ans dégradent fortement les conditions d'apprentissages des élèves et les conditions de travail des enseignant-es à Paris. Hausse des effectifs, instabilité dans les écoles, pénurie-es de remplaçant-es, manque d'enseignant-es spécialisé-es... Parler de conditions favorables est insupportable, tant la dégradation du service public d'éducation à Paris et ailleurs est tangible. Nous exigeons qu'aucune suppression de poste ne soit inscrite au budget 2026, qu'aucune suppression de poste ne soit imposée à l'académie de Paris, et que des créations soient actées pour couvrir tous les besoins. Les opérations de carte scolaire devraient en outre être fortement perturbées et tardives cette année du fait des élections municipales, ce qui aggraverait encore la déstabilisation des écoles parisiennes. Nous rappelons également que le profilage intempestif des postes d'enseignant-es, en particulier des postes de direction, est intolérable ! L'Académie détourne ainsi les règles collectives du mouvement, garantie d'équité et de transparence pour les

personnel. Nous continuons à exiger qu'un groupe de travail se tienne rapidement pour faire le bilan de cette politique de profilage de postes et d'écoles.

Pour conclure, nous alertons la direction d'académie sur l'empilement des injonctions issues des circonscriptions, de l'Académie et du ministère et qui, en plus de faire peser sur les enseignant une charge de travail insupportable, siphonne notre métier du sens que nous lui donnons.

Des nouveaux nouveaux programmes, auxquels la FSU-SNUipp s'est vivement opposée, l'imposition de 6h de concertation hors ORS à faire avant la fin du trimestre, 3h de concertation sur l'égalité fille-garçon, des IEN qui imposent les contenus des APC et réduisent l'intervention de RASED à la mesure de la fluence en lecture, la généralisation des évaluations nationales, qui n'aident ni les enseignant-es ni les élèves à construire les apprentissages mais ne sont que les instruments d'un pilotage toujours plus vertical et normatif... Et on ne parle même pas des lubies de ministres, annoncées en grande pompe pour les oublier quelques mois à peine après. Qui se souvient encore des APQ ou de la rentrée en musique ?

Quand l'Institution reprendra-t-elle confiance en ses personnels ? Quelles actions entend-elle mettre en place pour rendre à nouveau attractif le métier d'enseignant-es ? Quand décidera-t-elle enfin de donner aux personnels la possibilité d'exercer leur métier dans des conditions favorables : en créant des postes d'enseignant-es en nombre suffisant, en investissant réellement dans l'école inclusive, en leur proposant une formation initiale et continue de qualité, en leur garantissant leur droit de choisir leur temps de travail, leur droit à la mobilité, en les rémunérant à la hauteur des ambitions de notre école publique... ? L'école publique a besoin d'un budget ambitieux, qui fait de l'investissement dans l'éducation et ses enseignant-es une clé pour l'avenir.